

ANNEXE
CORRECTIONS AU PV DU 16 DECEMBRE 2014

RAPPORT 13 – GESTION DES AP/CP
(rapporteur : M. CHAMPION)

↳ RAPPORT 13.1 – CREATION D'AP/CP – PROGRAMME DE TRAVAUX 2015

S'agissant de la rénovation des sols amortissants dans les aires de jeux des écoles, Mme RAKIC s'inquiète des nouvelles normes toujours plus contraignantes.

Le Député-Maire souligne qu'il partage cette inquiétude et évoque le projet à l'école des Echaliers qui imposerait de supprimer les espaces verts encore existants.

Afin de faciliter la gestion de certaines opérations présentées au BP 2015, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 33 voix pour et 2 abstentions

- décide de créer, au titre de l'année 2015, les AP/CP selon les conditions suivantes :

Intitulé de l'AP	Article budgétaire	AP	CP 2015	CP 2016
Réaménagement de la Place Madeleine	2312	3 400 000 €	1 000 000 €	2 400 000 €

Intitulé de l'AP	Article budgétaire	AP	CP 2015	CP 2016	CP 2017
Rénovation des sols amortissants dans les aires de jeux des écoles	2313	57 200 €	19 200 €	18 900€	19 100 €
Remplacement des maisonnettes dans les écoles	2188	17 000 €	6 500 €	7 000 €	3 500 €

- note que les reports de crédits de paiement non utilisés se feront automatiquement d'une année sur l'autre et que toute modification ou évolution des AP/CP se fera par délibération du Conseil Municipal,
- vote la répartition des crédits de paiement telle que définie précédemment.

↳ RAPPORT 13.2 – AUTORISATIONS DE PROGRAMME – CREDITS DE PAIEMENT – AP/CP – REVISION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 33 voix pour et 2 abstentions, approuve la révision des AP/CP, selon les conditions suivantes :

Intitulé de l'AP	Article budgétaire	AP	CP 2013	CP 2014	CP 2015	CP 2016	CP 2017	CP 2018
Contournement de BEAUNE	20413	8 538 188,01€	109 778,19 €	1 170 222 €	250 000 €	2 713 972,16€	2 220 141,62€	2 074 074,04€
Accueil Porte Marie de Bourgogne	2313	714 000 €	0	354 000 €	0	360 000 €	-	-

➤ RAPPORT 13.3 - AUTORISATIONS DE PROGRAMME - CREDITS DE PAIEMENT -AP/CP- - CLOTURE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 33 voix pour et 2 abstentions, décide de clôturer au 31 décembre 2014, l'Autorisation de Programme créée pour l'aménagement de la Place Malmédy, cette opération ayant été achevée cette année avec la fin de l'aménagement paysager.

RAPPORT 14 – GESTION ACTIVE DE LA DETTE

(rapporteur : M. CHAMPION)

M. THOMAS demande que les informations apportées ce soir oralement et qui répondent partiellement à ses demandes formulées lors du DOB lui soient données par écrit et qu'il abordera la question lors de la discussion budgétaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 32 voix pour et 3 abstentions, prend acte de la situation de l'encours de dette de la Ville et des taux d'emprunts actuels.

RAPPORT 15 – RENOUELEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE

(rapporteur : M. CHAMPION)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 33 voix pour et 2 abstentions,

- retient les conditions de l'offre de la Caisse d'Epargne pour un montant de ligne de 5 000 000 €,
- autorise le Député-Maire à signer le contrat correspondant.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Cf. tableau